

FR



SÉCURITÉ ET MODE D'EMPLOI

Félicitations ! Vous venez d'acheter un produit Nolan N-Com.

Le N-Com ESS a été réalisé en faisant recours aux toutes dernières technologies et en utilisant les meilleurs matériaux.

Système à installer uniquement sur les casques Nolan N-Com prédisposés. Vérifier sur le site www.n-com.it la liste des casques compatibles mise à jour.

Version micrologiciel: 1.0x

NORMES DE RÉFÉRENCE

Les produits de la ligne N-Com sont conformes aux normes comme cela est indiqué ci-après :

ESS	Le système Bluetooth est conforme aux prescriptions essentielles de sécurité et aux autres dispositions de la Directive 99/5/CE, Directive 2009/65/EC, Directive 2011/65/CE, Directive 2012/19/EU pertinentes en la matière.
Batterie	Directive 2006/66/CE

Les déclarations de Conformité peuvent être téléchargées sur le site www.n-com.it, rubrique Téléchargement.



Sommaire

1.	AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	4
1.1.	Sécurité routière	4
1.2.	Mise en marche dans les lieux sûrs	5
1.3.	Usage prévu	5
1.4.	Personnel qualifié.....	5
1.5.	Accessoires et batteries	6
1.6.	Pour se débarrasser du produit	7
2.	CONTENU DE L'EMBALLAGE	8
3.	INSTALLATION.....	9
3.1.	Retrait du système ESS du casque.....	14
4.	FONCTIONS DE BASE.....	15
4.1.	Fonction Auto On/Off	16
5.	LUMIERE DE FREINAGE D'URGENCE (MODE 1).....	17
6.	FEU DE POSITION (mode 2).....	18
7.	LUMIÈRE EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ (mode 3).....	18
8.	BATTERIE ET RECHARGE	19
8.1.	Recharge du système	19
9.	GARANTIE LIMITÉ.....	20
9.1.	Couverture de la garantie.....	20
9.2.	Exclusions et limites de la couverture	20
9.3.	Validité de cette garantie limitée	22
9.4.	Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles.....	22
9.5.	Identification du produit.....	23
10.	FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE	24

1. AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lire attentivement ce livret d'instructions et les recommandations de base reportées ci-après. Le non-respect de celles-ci peut produire des situations de danger.

Attention : Ce produit ne peut être utilisé dans les compétitions officielles et non officielles, les motodromes, les circuits, les pistes et autres endroits semblables.

Attention : L'installation du système d'interphone N-Com ESS produit une augmentation de poids d'environ 50g à ajouter au poids du casque et aux autres accessoires.

Notice : Les composants électroniques du système N-Com présents à l'intérieur du casque ne sont pas imperméables. Éviter par conséquent que l'intérieur du casque ne se mouille de même que le rembourrage de confort afin d'éviter d'endommager le système. Si de l'eau s'infiltré à l'intérieur du casque, enlever le système N-Com et l'habillage de confort du casque et le faire sécher à l'air libre. Débrancher le connecteur de la batterie et le sécher.

1.1. Sécurité routière

Respecter toutes les lois en vigueur en matière de circulation routière. Pendant la conduite, vos mains doivent s'occuper du pilotage de votre véhicule. Les opérations à effectuer sur le système N-Com doivent être accomplies lorsque votre véhicule est à l'arrêt. En particulier :

- Dans tous les cas, le respect du Code de la Route et les manœuvres nécessaires pour conduire votre motocyclette ont toujours la priorité absolue.
- Le système ESS est équipé de la fonction Lumière de freinage d'urgence (ESS – Emergency Stop Signal). Le système ESS NE REMPLACE PAS les signaux d'arrêt ou de freinage de la moto et ne saurait être considéré comme étant une indication de freinage suffisante.
- Vérifier que l'utilisation de la fonction Lumière de freinage d'urgence (ESS – Emergency Stop Signal) est bien conforme aux normes en vigueur dans le Pays où vous vous trouvez.

1.2. Mise en marche dans les lieux sûrs

- N'allumez pas le système N-Com lorsque leur utilisation est interdite ou lorsque le dispositif peut provoquer des interférences ou constituer un danger.
- Éteignez le dispositif lorsque vous vous ravitaillez en carburant. N'utilisez pas le système N-Com dans les stations service. N'utilisez pas le dispositif à proximité de combustibles ou de produits chimiques.
- Éteignez le dispositif à proximité de matériaux explosifs.

1.3. Usage prévu

Utilisez le dispositif uniquement dans sa position normale (voir à ce propos la documentation jointe au produit). Ne pas démonter, altérer ou modifier une quelconque partie du système N-Com.

Attention : Une mauvaise installation du système à l'intérieur du casque pourrait modifier les caractéristiques aérodynamiques et de sécurité du casque et créer ainsi des conditions de danger. Installez le système N-Com conformément à ce qui est décrit dans la documentation du produit. En cas de doute, contactez votre revendeur N-Com.

1.4. Personnel qualifié

Seul un personnel qualifié est autorisé à effectuer des interventions d'assistance technique sur ce produit. En cas de dysfonctionnement, adressez-vous toujours à un revendeur agréé. Le casque est un produit de sécurité : l'altération du casque et/ou du système électronique qu'il renferme annule non seulement la garantie du produit mais est également dangereuse.

1.5. Accessoires et batteries

- Utilisez uniquement les types de batterie, le chargeur de batterie et les accessoires spécifiquement agréés par Nolan pour votre modèle de dispositif.
- L'utilisation de types différents de ceux indiqués pourrait être dangereux et annuler toutes les garanties applicables. Pour connaître la disponibilité des accessoires agréés, adressez-vous à votre revendeur.
- Pour débrancher le cordon d'alimentation de n'importe quel accessoire ou du chargeur de batterie, saisissez et tirez la fiche et non pas le cordon.
- N'utilisez pas les batteries à des fins autres que celles prescrites.
- Ne vous servez jamais d'un chargeur de batterie ou de batteries endommagés.
- Ne mettez pas la batterie en court-circuit.
- **Conservez la batterie à une température comprise entre 0°/+32°C (en charge) ; -20°/+55°C (en cours d'utilisation).**
- Risque d'incendie ou d'explosion : ne jetez pas les batteries dans le feu et ne les exposez pas à des températures élevées !
- Ne jetez pas les batteries avec les ordures ménagères. Éliminez les batteries conformément aux normes locales en vigueur.
- Ne mettez pas le casque pendant le chargement de la batterie.
- Ne laissez jamais le casque à portée de main des enfants laissés sans surveillance, afin d'éviter que l'accès éventuel aux batteries d'alimentation ne puisse nuire gravement à leur santé.

Batterie système ESS	Li-Po 523450P	Litio 3,7 – 1000 mAh
----------------------	---------------	----------------------

1.6. Pour se débarrasser du produit

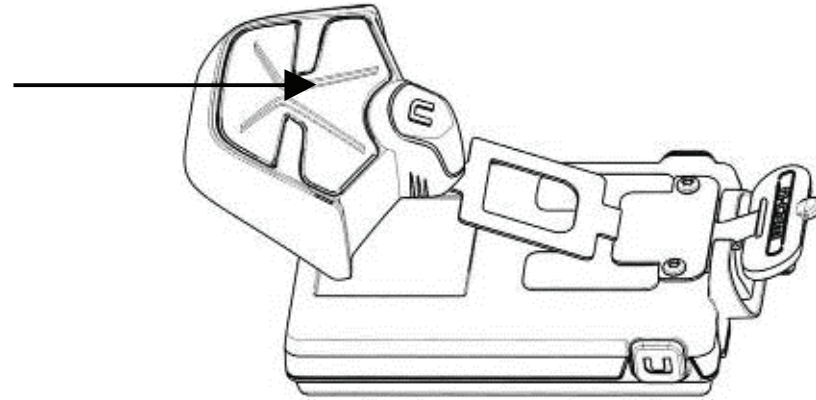
Consultez ce livret ainsi que les livrets des autres éléments du système N-Com pour enlever le système du casque. Après avoir enlevé le système, jetez-le en respectant les indications suivantes :



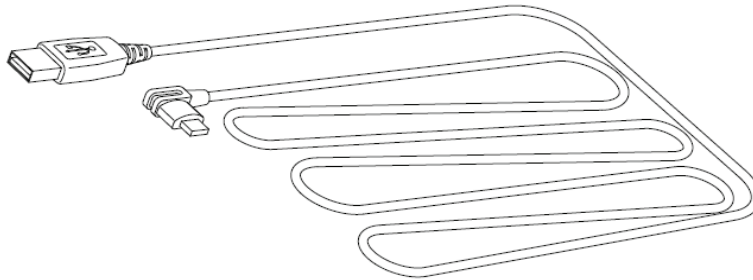
- La présence du symbole d'une poubelle barrée indique que le produit fait l'objet, au sein de l'Union européenne, d'un tri sélectif en fin de vie.
- Ne jetez pas ces produits avec les déchets urbains non différenciés.
- Se débarrasser correctement des appareils obsolètes contribue à la prévention des risques possibles sur la santé humaine et l'environnement.
- Pour plus d'informations sur le recyclage des appareillages obsolètes, contactez votre Mairie, le centre de traitement des déchets ou bien le revendeur où vous avez acheté le produit.

2. CONTENU DE L'EMBALLAGE

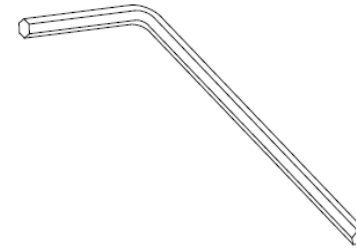
TOUCHE DE
FONCTION



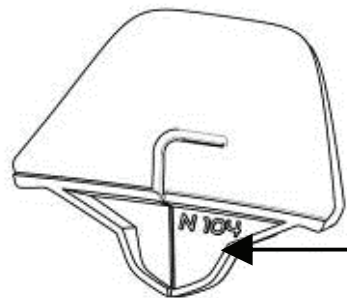
Systeme ESS



Cordon mini-USB

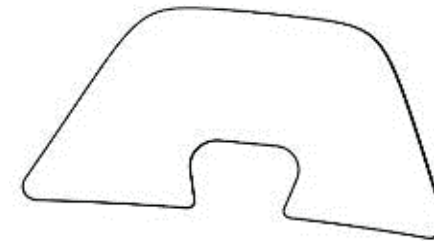


Clé



MODÈLE
DU
CASQUE

Adaptateurs pour casque



Adhésif double face système ESS

3. INSTALLATION

Important : avant d'installer le système N-Com, il est recommandé d'écrire le code d'identification du produit appliqué sur celui-ci (voir par. 9.5).

- Enlevez les joues de confort (voir la notice du casque).

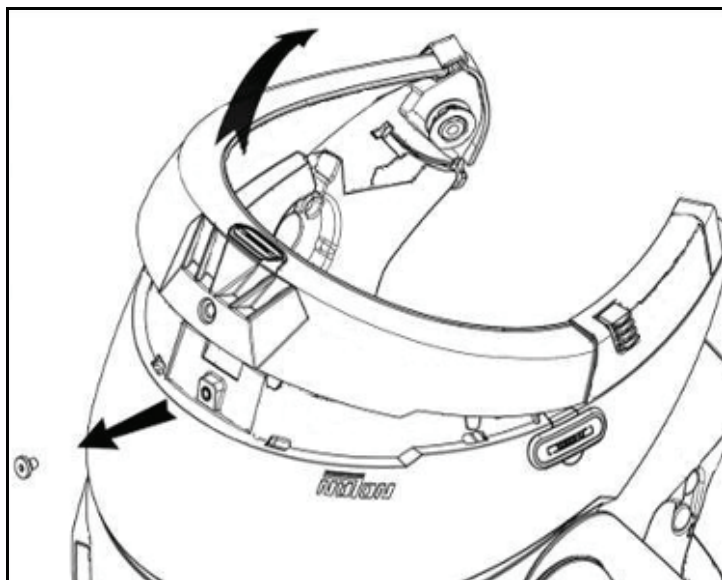


Fig. 1

- Enlevez la vis de la garniture du bord du casque à l'aide de la clé prévue à cet effet (Fig. 1).
- Enlevez complètement la garniture du bord comme cela est indiqué à la Fig. 1, en retirant ainsi également le rembourrage de confort.
- Enlevez le cache N-Com situé sur la garniture de bord de la calotte dans la zone arrière.

- Avant d'installer le système N-Com, enlevez l'éventuel matériau de remplissage expansé présent à l'arrière.
- Remarque** : conserver les éléments de remplissage du casque en cas d'utilisation de ce dernier sans le système N-Com.

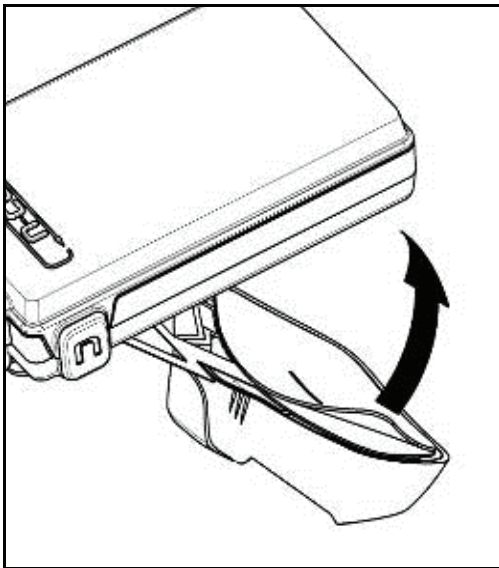


Fig. 2

- Sélectionnez l'adaptateur spécifique pour votre casque (le modèle de casque compatible est indiqué au dos du support).
Remarque : l'installation du système ESS sur le casque N87 n'a besoin d'aucun adaptateur.
- Enlevez le film protecteur de l'adhésif double face placé au verso du système ESS (fig. 2).

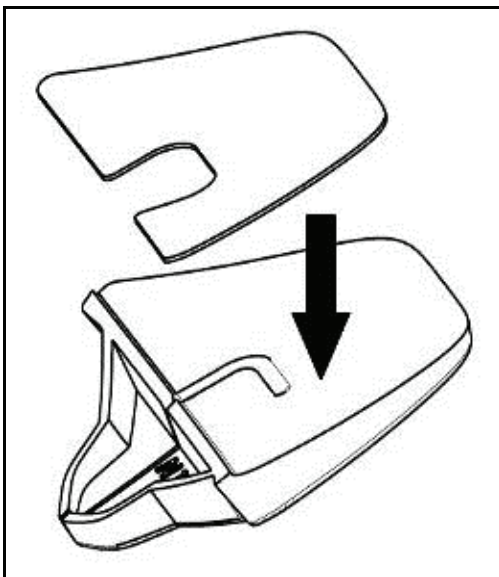


Fig. 3

- Appliquez l'adhésif double face fourni sur l'adaptateur en plastique sélectionné (fig. 3) ;

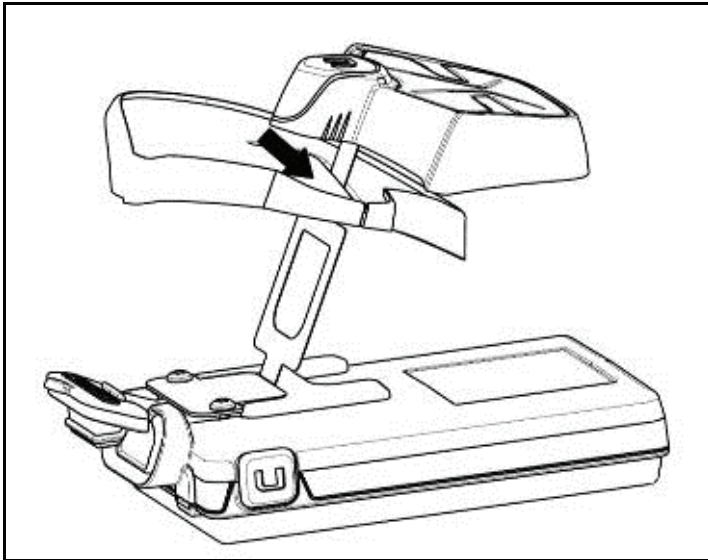


Fig. 4

- Insérez le câble flexible du système ESS dans la fente de l'adaptateur sélectionné comme cela est indiqué, en respectant le sens d'insertion montré sur l'image. (Fig. 4) ;

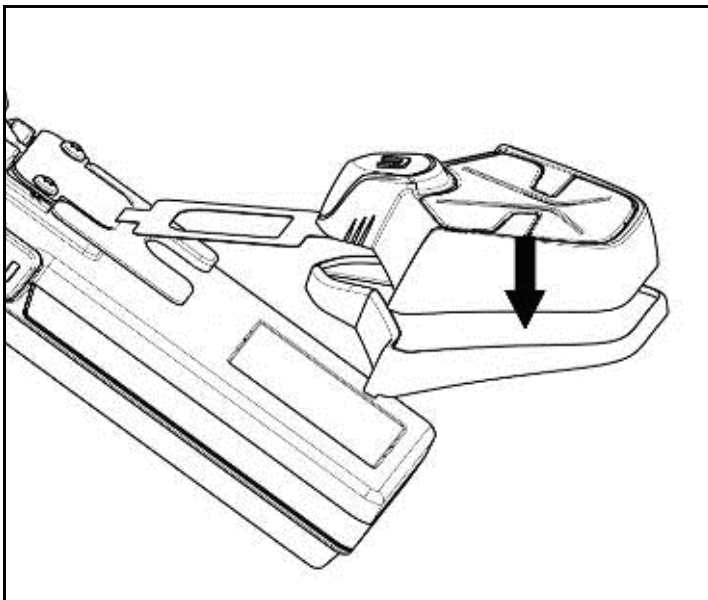


Fig. 5

- Tournez l'adaptateur jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale comme le système ESS, puis appuyez les deux composants l'un contre l'autre jusqu'à ce qu'ils adhèrent l'un à l'autre (fig. 5) ;

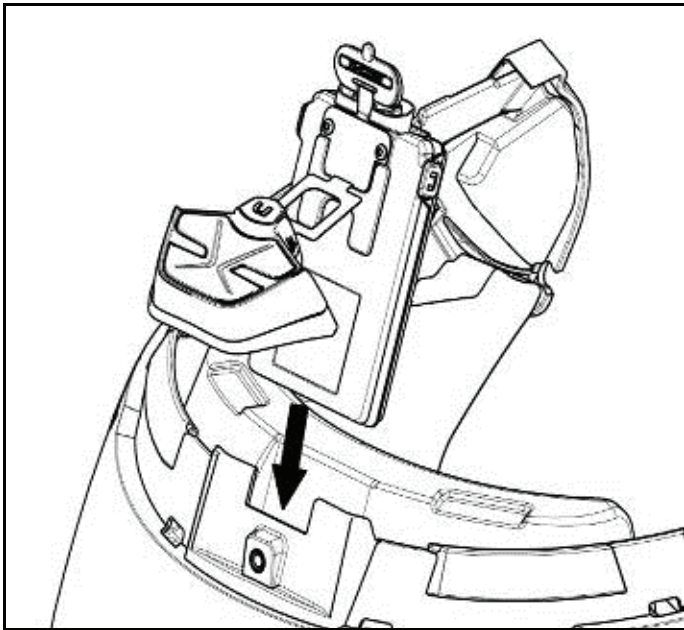


Fig. 6

- Insérez le système dans le logement prévu à cet effet à l'arrière du casque et poussez-le jusqu'au fond de la rainure (Fig. 6).

Important : veillez à ne pas tendre le câble flexible.

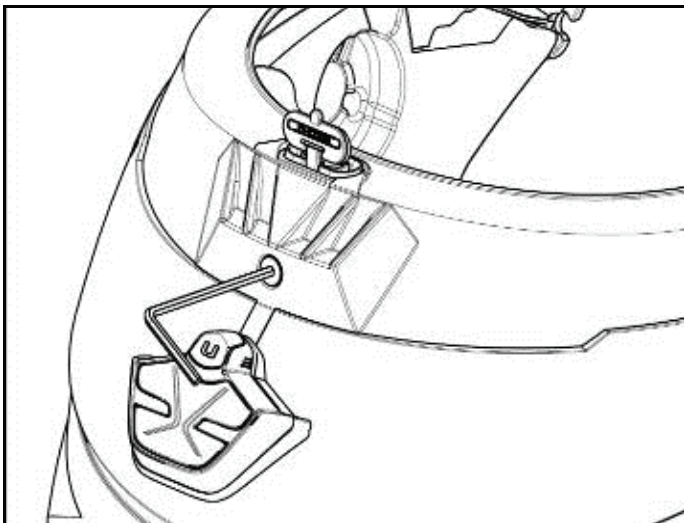


Fig. 7

- Ouvrez la calotte en caoutchouc du système ESS.
- Remontez la garniture du bord en la fixant avec la vis ad hoc (fig. 7)

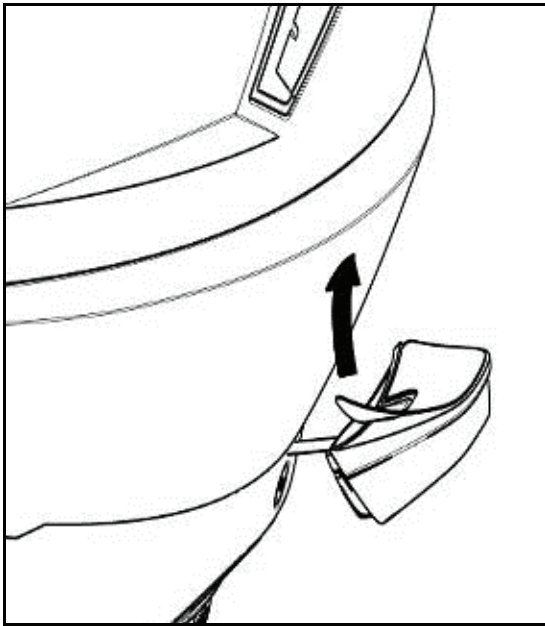


Fig. 8

- Enlevez le film protecteur de l'adhésif double face de l'adaptateur du casque (fig. 8) puis appliquez le système ESS à la calotte (fig. 9).

Attention : placez le « n » du système ESS en correspondance de la vis de la garniture du bord de la calotte, en faisant correspondre l'adaptateur aux lignes du casque.

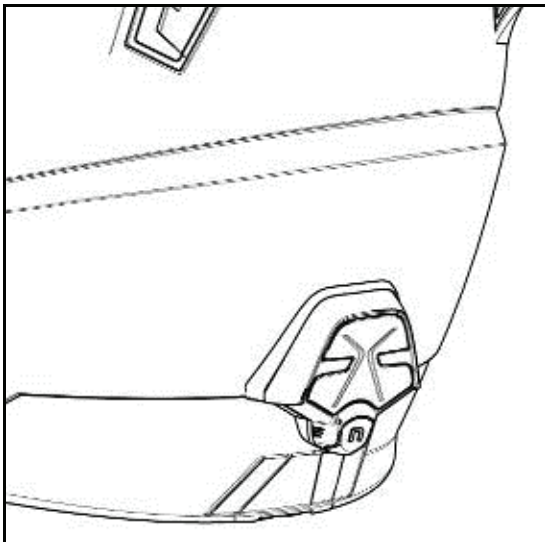


Fig. 9

- Retirez le film protecteur transparent du système ESS.
- Remontez la garniture du bord et les joues de confort.

3.1. Retrait du système ESS du casque

Pour enlever le système ESS du casque, procédez de la façon suivante :

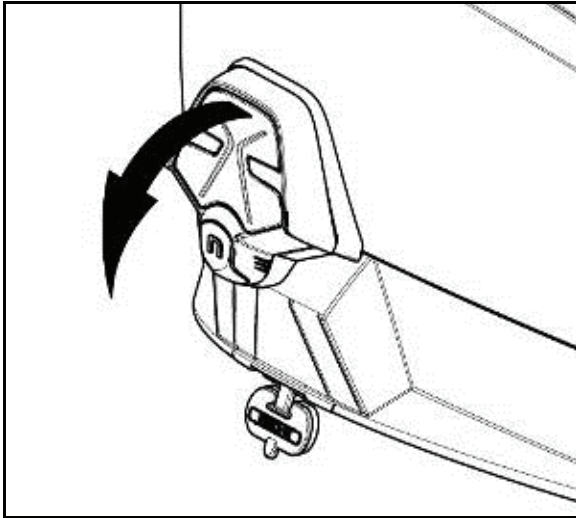


Fig. 10

- Enlevez la lumière ESS de la calotte (fig. 10).

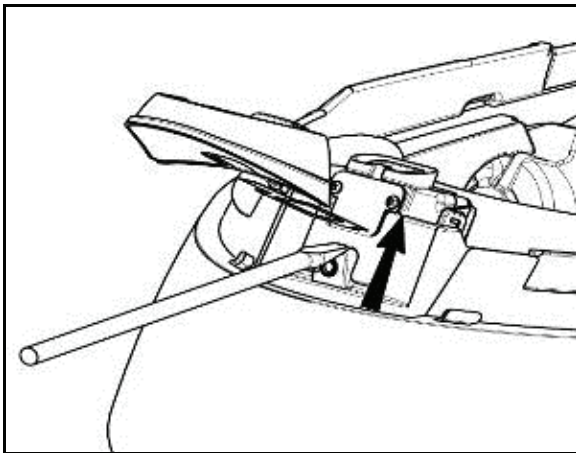


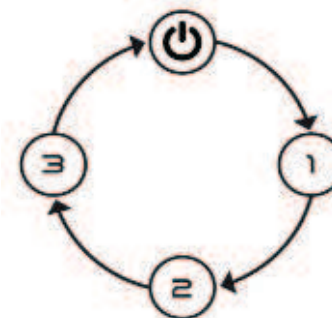
Fig. 11

- Enlevez les joues de confort et la garniture du bord de la calotte ;
- Enlevez complètement le système ESS du casque à l'aide d'un tournevis à fente (ou similaire) puis réinstallez les joues et la garniture du bord (Fig. 11).

4. FONCTIONS DE BASE

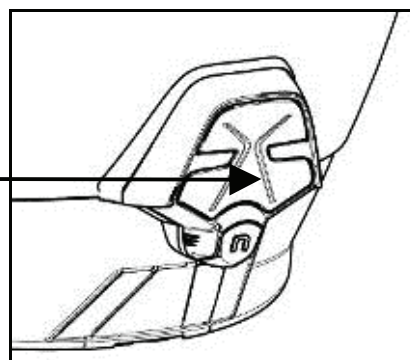
Le système ESS est muni d'un menu avec 3 modes de fonctionnement : LUMIÈRE DE FREINAGE D'URGENCE, FEU DE POSITION, FEU EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ.

Pour faire défiler le menu des fonctions, appuyez brièvement sur la touche Fonction. À chaque pression le système passe au mode suivant.



MODE		FONCTIONS
0	MARCHE/ARRÊT	Marche/Arrêt du système. Mode Setting
1	LUMIÈRE DE FREINAGE D'URGENCE	Lumière de freinage d'urgence
2	FEU DE POSITION	Lumière de freinage d'urgence Feu de position fixe.
3	FEU MAUVAISE VISIBILITÉ	Lumière de freinage d'urgence. Feu intermittent pour mauvaise visibilité.

TOUCHE
FONCTION



Marche	Appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que la led s'allume. À chaque mise en marche, le système se place en mode 1.
Arrêt	Pour éteindre le système, le placer en mode 0. Appuyez brièvement sur la touche Fonction puis la relâcher pour passer d'un mode à l'autre. L'arrêt est confirmé par 4 clignotements des leds supérieures.

Remarque : il est recommandé de désactiver le système ESS sur le casque du Pilote lorsque le Passager est également présent sur la moto.

4.1. Fonction Auto On/Off

Il n'est pas nécessaire d'allumer et éteindre le système à chaque utilisation de la moto : grâce à l'accéléromètre triaxial, si le casque reste immobile pendant plus de 60 secondes, le système ESS se met en mode « deep sleep » (veille). Le système se réactive dès qu'un mouvement est détecté, et se remet dans le mode où il était.

5. LUMIERE DE FREINAGE D'URGENCE (MODE 1)

Le système ESS est équipé d'un système à LED d'aide au freinage d'urgence. Dans le cas d'un freinage d'urgence les Leds du ESS clignotent pendant quelques secondes.

Vous pouvez régler la sensibilité de la lumière de freinage selon 3 niveaux :

- Bas : la lumière de freinage s'allume uniquement pour les freinages très intenses
- Moyen
- Haut : la lumière de freinage s'allume également pour les freinages légers

Le système ESS est prédéfini sur le niveau HAUT.

Pour modifier le niveau de sensibilité, procédez comme suit :

- placez le système en **mode Setting** (à partir du système ESS éteint, appuyez sur la touche Fonction pendant plus de 6 secondes, jusqu'à ce que la LED clignote rapidement) ;
- RÉGLAGE NIVEAU BAS : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent une seule fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.
- RÉGLAGE NIVEAU MOYEN : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent deux fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.
- RÉGLAGE NIVEAU HAUT : appuyez sur la touche Fonction jusqu'à ce que les leds clignotent trois fois. Relâchez la touche pour confirmer la sélection. Le système s'arrête.

Le passage d'un niveau à l'autre a lieu selon le schéma suivant :



Remarque : La fonction Lumière de freinage d'urgence est activée dans les modes 1, 2 et 3.

6. FEU DE POSITION (mode 2)

Le feu de position active les leds inférieures du système ESS et les maintient allumées en permanence pendant le trajet.

Si pendant un freinage la fonction lumière de freinage d'urgence s'allume, toutes les diodes clignoteront.

7. LUMIÈRE EN CAS DE MAUVAISE VISIBILITÉ (mode 3)

La lumière en cas de mauvaise visibilité permet d'être plus visible en présence de brouillard ou dans des situations de visibilité réduite. Lorsqu'elle est sélectionné, les leds inférieures du système ESS s'allumeront par intermittence.

Si pendant un freinage la fonction lumière de freinage d'urgence s'allume, toutes les diodes clignoteront.

8. BATTERIE ET RECHARGE

Pendant son fonctionnement, le système informe l'utilisateur lorsque la charge de la batterie est bientôt déchargée. Les leds supérieures commencent à clignoter pour indiquer l'état de « RÉSERVE ».

8.1. Recharge du système

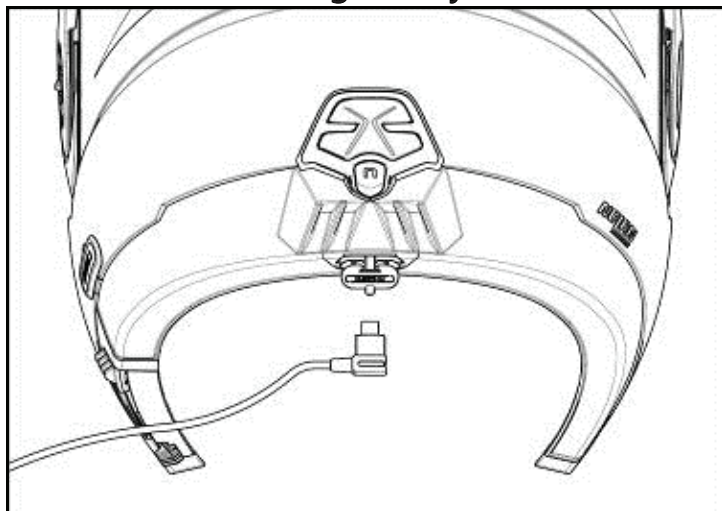


Fig. 12

- Pour recharger le système, veuillez le connecter à un port USB alimenté avec le câble USB ou mini USB fourni.
- Lors du chargement, les leds supérieures du système ESS clignotent.
- Lorsque la batterie est chargée, les leds s'éteignent.

Remarque : Si le dispositif est laissé déchargé pour une longue période (plusieurs mois), lors des premières minutes de recharge il se peut qu'il ne soit pas possible de mettre le système en marche car la tension se situe au-dessous du niveau minimum.

9. GARANTIE LIMITÉ

Par le présent CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE, Nolangroup assure à l'acheteur que le produit ne présente, au moment de l'achat, aucun défaut quant aux matériaux utilisés ou à la fabrication. Nous vous invitons à :

- Lire les notices de sécurité et les conseils d'utilisation.
- Lire la teneur et les conditions de la garantie.
- Conservez le ticket d'achat original. Vous devrez le présenter pour toute réparation sous garantie. **Dans ces cas-ci, le produit devra être amené au revendeur chez qui l'achat a été effectué.**

9.1. Couverture de la garantie

Si un quelconque défaut couvert par le présent certificat de garantie limité est découvert d'ici 2 (deux) ans à compter de la date d'achat reportée sur le ticket d'achat, Nolangroup s'engage, par le biais de son réseau de distribution et après avoir vérifié la nature du défaut, à réparer ou à remplacer le produit défectueux. Nolangroup fournira tout le matériel et le travail raisonnablement requis pour réparer le défaut signalé, sauf si le dommage est dû à l'une des raisons indiquées au paragraphe suivant "Exclusions et limites de la couverture".

9.2. Exclusions et limites de la couverture

Cette garantie couvre uniquement les défauts des matériaux et de fabrication. Nolangroup ne saurait être tenue pour responsable des défauts du produit imputables, en tout ou en partie, à l'une des causes reportées dans la liste – non exhaustive – ci-après :

- a) Défauts ou dommages suite à l'utilisation du Produit dans des conditions autres que les conditions habituellement prévues.
- b) Dommages dus à un usage incorrect et non conforme au fonctionnement normal conformément à ce qui est indiqué dans les instructions d'utilisation et d'entretien du produit fournies par Nolangroup.
- c) Manque d'entretien et usure normale des parties internes et externes.
- d) Dommages dus à un accident.
- e) Changements ou modifications apportées au casque ou au système N-Com par l'utilisateur ou des tiers.
- f) Changement de couleur ou dommages dus à l'exposition à des produits chimiques néfastes.

g) Utilisation d'accessoires incompatibles qui ne font pas partie de la gamme des produits N-Com.

La garantie ne couvre pas non plus les défauts du produit dérivant d'événements fortuits, de modifications ou d'adaptations, de cas de force majeure ou de dommages produits par suite d'un contact avec des liquides.

Les parties internes du casque ne sont et ne peuvent être imperméables, par conséquent toute exposition à la pluie, à l'humidité, au déversement de nourriture ou d'autres liquides peut endommager les dispositifs électroniques du système N-COM, auquel cas Nolan ne saurait nullement être tenue pour responsable.

La présente garantie n'inclut pas les consommables sujets à l'usure ou le vieillissement tels que par exemple la batterie rechargeable et les câbles de raccordement entre les différents systèmes N-Com ou entre les systèmes N-Com et d'autres équipements.

Étant donné que le système sur lequel fonctionnent les téléphones portables n'est pas fourni par Nolangroup, celle-ci ne saurait être tenue pour responsable du fonctionnement, de la disponibilité, de la couverture, des services ou de la gamme dudit système.

Quand le produit est utilisé avec des accessoires ou équipements non fournis par Nolangroup, celle-ci ne saurait assumer aucune responsabilité concernant le bon fonctionnement de la combinaison produit/périphérique et n'acceptera pas de demandes d'intervention sous garantie au cas où le produit serait utilisé de cette façon.

Nolangroup se dégage de toute responsabilité au cas où le produit ferait preuve d'un fonctionnement limité dû au mode de fonctionnement des téléphones portables, d'autres accessoires ou d'équipements non fournis par Nolangroup.

L'altération de la carte électronique interne ou de toute autre partie du système N-Com annulera la garantie.

La garantie ne couvre pas les défauts liés à toutes les situations particulières spécifiques et subjectives qui pourraient se présenter dans l'utilisation dynamique du casque, comme par exemple les problèmes de confort durant le pilotage ou les bruissements et sifflements aérodynamiques.

Nolangroup ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages accidentels ou consécutifs (y compris, sans limitation aucune, les lésions corporelles provoquées aux personnes) dus au non respect des obligations dérivant de cette garantie concernant les produits Nolangroup.

9.3. Validité de cette garantie limitée

Cette garantie n'est valable que si la fiche d'enregistrement est dûment remplie dans sa totalité au moment de l'achat et indique bien :

- 1) Code d'identification du produit.
- 2) Le nom et le cachet du revendeur agréé
- 3) La date d'achat du produit
- 4) Le nom et l'adresse de l'acheteur.

Nolangroup se réserve le droit de ne pas effectuer la réparation en garantie si ces informations ont été effacées ou modifiées après le premier achat du produit chez le revendeur.

9.4. Procédure pour l'envoi des réclamations éventuelles

Pour toute réclamation couverte par la présente garantie, l'acheteur devra communiquer directement au revendeur où il a acheté le casque le défaut présumé constaté, en présentant en même temps le produit faisant l'objet de la réclamation, outre la copie du ticket de caisse et la Fiche d'enregistrement de la garantie, dûment remplie, comme cela a été indiqué précédemment.

AVANT DE VOUS ADRESSER À VOTRE REVENDEUR, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION FOURNIES AVEC LE PRODUIT.

LA GARANTIE EXPIRE ENTIÈREMENT 2 (DEUX) ANS APRÈS LA DATE D'ACHAT.

Toute prestation effectuée en garantie ne prolonge pas la durée de la garantie. Par conséquent, en cas de remplacement du produit ou d'un de ses composants, ledit produit ou composant fourni en remplacement ne déclenchera pas une nouvelle période de garantie et il faudra au contraire tenir compte de la date d'achat du produit d'origine.

Uniquement pour les réparations et les remplacements des composants électroniques, lorsque Nolangroup procédera à la réparation ou au remplacement du produit, ledit produit bénéficiera d'une période de garantie égale à la partie résiduelle de la garantie d'origine ou d'une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date de réparation (la période à considérer sera celle qui est la plus longue).

La réparation ou le remplacement pourront également être effectués à l'aide de composants régénérés présentant des fonctionnalités équivalentes.

Les parties ou les composants remplacés deviendront la propriété de Nolangroup.

LA PRÉSENTE GARANTIE ANNULE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE ÉCRITE OU ORALE PRÉVUE PAR LA LOI QUI PEUT ÊTRE DÉROGÉE PAR LA VOLONTÉ DES PARTIES CONCERNÉES; EN PARTICULIER, NOLANGROUP NE PRÊTE AUCUNE GARANTIE SPÉCIFIQUE QUANT AUX POSSIBILITÉS DE COMMERCIALISATION DU PRODUIT OU D'UTILISATION DE CELUI-CI À DES FINS SPÉCIALES. EN AUCUN CAS, NOLANGROUP NE POURRA ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCIDENTELS OU CONSÉQUENTIELS, COMME PAR EXEMPLE ET DE FAÇON NON EXHAUSTIVE, LES PERTES DE PROFIT OU LES DOMMAGES COMMERCIAUX, À MOINS QUE CES DOMMAGES NE SOIENT RECONNUS PAR LA LOI.

NOLANGROUP SE RÉSERVE À TOUT MOMENT DE MODIFIER SANS PRÉAVIS AUCUN LES CARACTÉRISTIQUES, LES FONCTIONNALITÉS, LA COMPATIBILITÉ ET LES LOGICIELS DE SES PRODUITS.

Certains Pays ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accidentels ou consécutifs, ou la limitation de la durée de garanties implicites; par conséquent, les restrictions ou les exclusions précédentes pourraient ne pas être applicables.

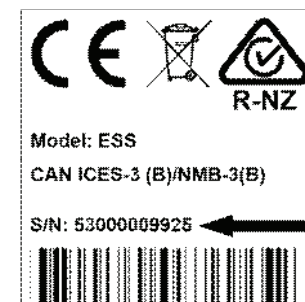
La présente garantie n'influe pas sur les droits légaux du client sous la juridiction nationale en vigueur et sur les droits du consommateur vis-à-vis du revendeur sanctionnés par le contrat d'achat/vente.

La présente garantie est valable sur l'ensemble du territoire européen et constitue la seule garantie expresse fournie par Nolangroup concernant la vente de ses produits. Elle ne porte pas atteinte aux droits dont bénéficie l'acheteur qui sont expressément prévus par la directive 1999/44/CE.

La présente garantie ne porte pas atteinte aux droits du consommateur prévus par la loi et, en particulier, ce qui est prévu par le D.-L. n°24 du 2 février 2002.

9.5. Identification du produit

Le code d'identification est présent sur l'étiquette apposée sur le système ESS et sur l'extérieur de l'emballage de vente.



10. FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Nom du produit: ESS

Code d'identification

Coordonnées de l'acheteur

Prénom

Nom

Adresse

Tél

e-mail

Cachet du concessionnaire

Date d'achat



FOR USA AND CANADA MARKET ONLY - *SPECIAL WARNING*

POUR LE MARCHE US ET CANADIEN UNIQUEMENT - *MISE EN GARDE SPECIALE*

SÓLO PARA EL MERCADO USA Y CANADÁ - *ADVERTENCIAS IMPORTANTES*



FOR USA AND CANADA MARKET ONLY: LIMITED WARRANTY

Limited warranty certificate valid for 2 (two) years from the date of purchase.

Dear Customer,

Thank you for choosing a Nolangroup N-Com device.

PLEASE READ CAREFULLY ALL THE CLAUSES AND CONDITIONS OF THIS LIMITED WARRANTY CERTIFICATE.

By this LIMITED WARRANTY CERTIFICATE, Nolangroup guarantee to the original purchaser of the N-Com that the product is free from all material and manufacturing defects at the time of purchase.

COVER PROVIDED BY THE WARRANTY

If any defect covered by this limited warranty certificate comes to light within 2 (two) years from the date of purchase, Nolangroup shall proceed, through their distribution networks and after verifying the defect, to repair or replace the defective product. Nolangroup shall supply all the materials and provide all the labor reasonably necessary to remedy the reported defect, except for cases in which the damage is attributable to one of the reasons listed in the paragraph below, entitled "Exclusions and limitations of cover".

EXCLUSIONS AND LIMITATIONS OF COVER

This warranty covers only material and manufacturing defects. Nolangroup cannot be held liable for damages to the product which are either wholly or partially attributable to any other cause, including, but not limited to:

- a) Damage caused by improper use, lack of due care, normal wear and tear of internal and external components;
- b) Scratches, abrasions, or other damage caused to the external parts of the N-Com by accidental impacts;
- c) Damage caused by the application of stickers and/or adhesives;
- d) Any damage caused by an accident;
- e) Any modification or change made to the device by the user or by third parties;
- f) Use of incompatible accessories not sold by Nolangroup.

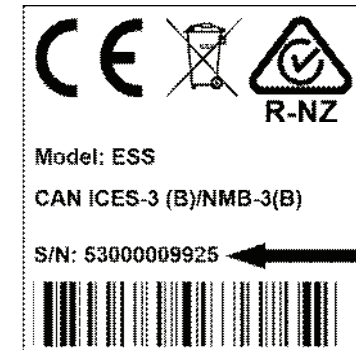
Defects covered by this warranty likewise do not include all the specific and subjective situations which may arise during dynamic use of the N-Com equipped helmet, such as problems of comfort due to improper sizing, or wind noise while riding. Nolangroup cannot in any case be held liable for accidental or consequential damage (including, with no limitation whatsoever, injuries to a person or persons) resulting from the failure to comply with the obligations stipulated in this warranty regarding Nolangroup products.

Some states do not allow the exclusion or limitation of implied warranties, incidental or consequential damages, so the above limitations and exclusions may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state

VALIDITY OF THIS LIMITED WARRANTY

This warranty is valid only if all the sections of the attached REGISTRATION FORM are completed in full and the registration is returned to the address indicated on the card within 10 (ten) days from the date of purchase:

- 1) Identification code;
- 2) Name of the authorized dealer;
- 3) Date of purchase of the N-Com;
- 4) Name, address and telephone number of the purchaser.



PROCEDURE TO BE FOLLOWED TO MAKE POSSIBLE CLAIMS

To proceed with any claim covered by this warranty, the purchaser must notify directly Nolangroup's agent in the USA of the alleged defect encountered by him. In agreement with Nolangroup's agent, the purchaser may have to return the

device to which complains refer, at the purchaser's expense, along with the sales receipt or other proof of purchase (and date of purchase) and a copy of the warranty registration form.

BEFORE REFERRING THE MATTER TO THE AGENT, WE ADVISE YOU TO READ CAREFULLY THE USER' MANUAL INCLUDED WITH THE DEVICE WHICH MUST BE FOLLOWED SCRUPULOUSLY FOR YOUR OWN PROTECTION AND THAT OF THIRD PARTIES.

2 (TWO) YEARS AFTER THE DATE OF PURCHASE THIS LIMITED WARRANTY SHALL LAPSE ENTIRELY.

This warranty is valid in the entire territory of the United States and Canada is the only express warranty given by Nolangroup in relation to the sales of their own devices.

Any service provided under the warranty does not have the effect of extending the warranty period itself. If any device or any of its components are replaced a new warranty period does not begin to run on the product or on individual components supplied by the way of replacement; the date of purchase of the original device remains the deciding factor.

For further information, please contact the following address or telephone numbers:

USA

CIMA INTERNATIONAL

1585 Beverly court #118

Aurora IL 60502

Ph: (630) 701-1601

Fax: (630) 701-1606

E-mail: info@cimaint.com

Toll-free (USA only): 866-243-5638

POUR LE MARCHÉ US ET CANADIEN UNIQUEMENT: GARANTIE LIMITEE

Certificat de garantie limitée 2 (deux) ans, à compter de la date d'achat.

Cher Client,

Merci d'avoir choisi un appareil Nolangroup N-Com.

VEUILLEZ LIRE SOIGNEUSEMENT L'ENSEMBLE DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DE CE CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITEE. Par le présent CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITEE, Nolangroup assure à l'acheteur initial du N-Com que le produit ne présente au moment de l'achat, aucun défaut quant aux matériaux utilisés ou à la fabrication.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

Si un quelconque défaut couvert par le présent certificat de garantie limitée est découvert d'ici 2 (deux) ans, à compter de la date d'achat, Nolangroup s'engage par le biais de ses réseaux de distribution et après avoir vérifié la nature du défaut, à réparer ou à remplacer le produit défectueux. Nolangroup fournira tout le matériel et le travail raisonnablement requis pour réparer le défaut signalé, sauf si le dommage est dû à l'une des raisons indiquées au paragraphe suivant, intitulé « Exclusions et limites de la couverture ».

EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA COUVERTURE

Cette garantie couvre uniquement les défauts des matériaux et de fabrication. Nolangroup ne saurait être tenue pour responsable des défauts du produit, imputables, en tout ou en partie, à une des causes reportée dans la liste – non exhaustive – ci-après :

- a) Dommages dus à un usage incorrect, manque d'entretien, usure normale des parties internes et externes.
- b) Rayures, abrasions, ou tout autre dommage causé aux parties externes du N-Com par des impacts accidentels.
- c) Dommages causés par l'installation d'adhésifs.
- d) Dommages dus à un accident.
- e) Modifications ou changements apportés à l'appareil par l'utilisateur ou des tiers ;
- f) Utilisation d'accessoires incompatibles non vendus par Nolangroup.

La garantie ne couvre pas les défauts liés à toutes les situations particulières qui pourrait se présenter pendant l'utilisation dynamique du casque équipé N-Com, tels que des problèmes de confort dûs à la taille inappropriée, ou au bruissement du vent au cours du pilotage.

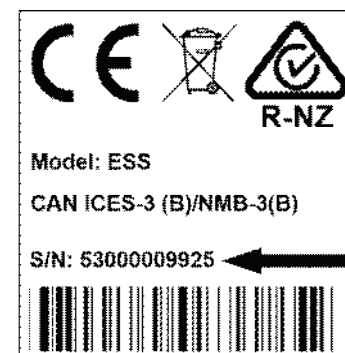
Nolangroup ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages accidentels ou consécutifs (y compris, sans limitation aucune, les lésions corporelles provoqués aux personnes) dûs au non respect des obligations dérivant de cette garantie concernant les produits Nolangroup.

Certains Pays ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des garanties implicites, des dommages accidentels ou consécutifs, par conséquent les restrictions ou les exclusions précédentes pourraient ne pas être applicables. Cette présente garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à une autre.

VALIDITE DE CETTE GARANTIE LIMITEE

Cette garantie n'est valable que si toutes les sections de la fiche d'enregistrement ci-jointe sont remplies dans leur totalité et que l'enregistrement est retourné à l'adresse indiquée sur la carte dans les 10 (dix) jours à partir de la date d'achat :

- 1) Code d'identification ;
- 2) Nom du revendeur agréé ;
- 3) Date d'achat du N-Com ;
- 4) Nom, adresse et numéro de téléphone de l'acheteur.



PROCEDURE POUR L'ENVOI DES RECLAMATIONS EVENTUELLES

Pour toute réclamation couverte par la présente garantie, l'acheteur devra communiquer directement au revendeur de Nolangroup aux Etats-Unis le défaut présumé constaté. En accord avec le revendeur de Nolangroup, l'acheteur peut avoir

à retourner l'appareil dont la plainte se réfère, aux frais de l'acheteur, accompagné du reçu de caisse ou autre preuve d'achat (et date d'achat) et d'une copie de la fiche d'enregistrement.

AVANT DE VOUS ADRESSER A VOTRE REVENDEUR, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION FOURNIES AVEC L'APPAREIL QUI DOIVENT ETRE SCRUPULEUSEMENT SUIVIES POUR VOTRE PROTECTION ET CELLES DES TIERS.

LA GARANTIE EXPIRE ENTIEREMENT 2 (DEUX) ANS APRES LA DATE D'ACHAT.

La présente garantie est valable sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis et du Canada est constitue la seule garantie expresse fournie par Nolangroup concernant les ventes de ses appareils.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Par conséquent, en cas de remplacement d'un appareil ou de l'un de ses composants, ledit appareil ou ledit composant fourni en remplacement ne déclenchera pas une nouvelle période de garantie sur le produit et il faudra au contraire tenir compte de la date d'achat de l'appareil d'origine.

Pour plus d'informations, contacter les adresses ou numéros de téléphone suivants :

POUR ETATS-UNIS :

CIMA INTERNATIONAL

1585 Beverly court #118 - Aurora IL 60502

Tél : (630) 701-1601 Fax : (630) 701-1606

E-mail : info@cimaint.com

Numéro vert (Etats-Unis uniquement) : 866-243-5638

SÓLO PARA EL MERCADO USA y CANADÁ: GARANTÍA LIMITADA

Garantía limitada - 2 (dos) años a partir de la fecha de compra.

Estimado consumidor,

Le agradecemos por haber escogido un dispositivo Nolangroup N-Com.

POR FAVOR, LEA DETENIDAMENTE LAS CLÁUSULAS Y LAS CONDICIONES DEL PRESENTE CERTIFICADO DE GARANTÍA LIMITADA.

Con el presente CERTIFICADO DE GARANTÍA LIMITADA, Nolangroup garantiza al comprador original del dispositivo N-Com que el producto está libre de defectos por materiales y de fabricación en el momento de la compra del mismo.

COBERTURA PREVISTA POR LA GARANTÍA

Si se manifestara algún tipo de defecto cubierto por la presente garantía durante los 2 (dos) años a partir de la fecha de compra, Nolangroup deberá, mediante las redes de distribución pertinentes y luego de haber constatado el defecto, reparar o sustituir el producto defectuoso. Nolangroup suministrará todo el material y la mano de obra necesaria para solucionar dicho defecto, a menos que la causa del daño sea atribuible a una de las excepciones mencionadas en el párrafo siguiente : "Exclusiones y Limitaciones de la Cobertura".

EXCLUSIONES Y LIMITACIONES DE LA COBERTURA

La presente garantía cubre solamente los defectos por materiales o de fabricación. Nolangroup no será responsable por defectos del producto atribuibles en todo o en parte alguna a cualquier otra causa, comprendida y no solo limitada a:

- a) Defectos o daños causados por el uso incorrecto del producto, por descuido, por el deterioro o desgaste normal del interior o exterior de sus componentes;
- b) Arañazos, abrasiones, u otro daño ocasionado en las partes exteriores del N-Com como consecuencia de impactos accidentales;
- c) Daños ocasionados por la aplicación de etiquetas y/o adhesivos;

- d) Cualquier daño ocasionado por un accidente;
- e) Cualquier modificación o cambio aportados al dispositivo por parte del usuario o de terceros;
- f) Uso de accesorios incompatibles y no vendidos por Nolangroup.

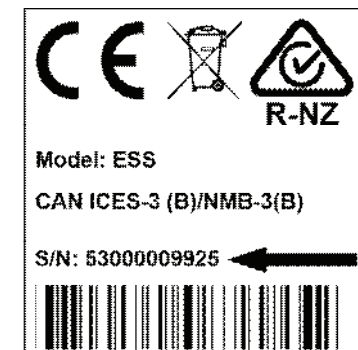
Los defectos cubiertos por la presente garantía no incluyen aquellas situaciones específicas y subjetivas que pudieran ocurrir durante el uso dinámico del casco equipado con el sistema N-Com, por ejemplo los problemas causados por el uso de una talla incorrecta, o por el ruido del viento durante la conducción. Nolangroup no podrá ser considerado responsable por daños accidentales o consecuentes (incluyendo, sin limitaciones algunas, las lesiones a personas) ocasionados por el incumplimiento de las obligaciones derivadas de la presente garantía hacia los productos Nolangroup.

Algunas naciones no aceptan la exclusión o la limitación de los daños accidentales o consecuentes, o la limitación de la duración de la garantía implícita. Por lo tanto puede que las limitaciones y exclusiones anteriores no sean aplicables. La presente garantía otorga al usuario derechos legales específicos, el usuario pudiera disponer de otros derechos aplicables según la nación.

VALIDEZ DE LA PRESENTE GARANTÍA LIMITADA

La presente garantía es válida sólo si se rellenan todas las partes de la TARJETA DE GARANTÍA adjunta y se envía a la dirección indicada en la tarjeta dentro de los 10 (diez) días a partir de la fecha de compra:

- 1) Código de identificación;
- 2) Nombre del distribuidor autorizado ;
- 3) Fecha de compra del N-Com;
- 4) Nombre, dirección y número de teléfono del comprador.



PROCEDIMIENTO ANTE POSIBLES RECLAMACIONES

Para enviar cualquier tipo de reclamación cubierta por la garantía, el comprador debe informar directamente al vendedor Nolangroup en USA del presunto defecto encontrado. De acuerdo con el vendedor Nolangroup, el comprador, a su cargo, deberá devolver el dispositivo objeto de reclamación, junto con el recibo de compra u otra prueba de compra (y la fecha de compra) y una copia de la tarjeta de garantía.

ANTES DE DIRIGIRSE AL VENDEDOR, RECOMENDAMOS QUE EL USUARIO LEA DETENIDAMENTE EL MANUAL DE INSTRUCCIONES DEL DISPOSITIVO Y LO CUMPLA ESTRICTAMENTE PARA SU PROPIA PROTECCIÓN Y PARA EL BIEN DE TERCEROS. PASADOS 2 (DOS) AÑOS DESPUÉS DE LA FECHA DE COMPRA, LA PRESENTE GARANTÍA PERDERÁ SU VALIDEZ A TODOS LOS EFECTOS.

La presente garantía tiene validez en todo el territorio de los Estados Unidos y de Canadá y es la única garantía otorgada por Nolangroup en relación a la venta de sus dispositivos.

Cualquier reparación o sustitución durante la garantía no extenderá el plazo de validez de la misma. Por lo tanto, en caso de sustitución del producto o de uno de sus componentes, no tendrá efecto un nuevo período de garantía para el producto ni para el componente suministrado en sustitución, sino que será válida la fecha de compra del producto original para indicar el plazo de garantía.

Para más información, por favor contáctenos a la siguiente dirección o a los números telefónicos a continuación:

POUR ETATS-UNIS :

CIMA INTERNATIONAL

1585 Beverly court #118 - Aurora IL 60502

Tél : (630) 701-1601 Fax : (630) 701-1606

E-mail : info@cimaint.com

Numéro vert (Etats-Unis uniquement) : 866-243-5638

REGISTRATION FORM / FICHE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE / TARJETA DE REGISTRO DE LA GARANTÍA

DEVICE INFORMATION / INFORMATION DU PRODUIT / DATOS DEL PRODUCTO

Serial Number (as printed on the box)

Numéro de série (situé à l'arrière de la boîte)

Número de serie (en la parte trasera del Box)

Designation of the model

Nom du produit

Denominación del producto

DEALER INFORMATION / COORDONNÉES DU REVENDEUR / DATOS DEL DISTRIBUIDOR

Name of the authorized dealer

Nom du revendeur agréé

Nombre del distribuidor autorizado

Address / Adresse / Dirección

PURCHASE INFORMATION / INFORMATIONS D'ACHAT / DATOS DE COMPRA

Date of purchase of the device / Date d'achat du N-Com / Fecha de compra del producto

PURCHASER INFORMATION / COORDONNÉES DE L'ACHETEUR / DATOS DEL COMPRADOR

Name of the purchaser

Nom de l'acheteur

Nombre del comprador

Address

Adresse

Domicilio del comprador

Telephone Number
Numéro de téléphone
Número de telefono

E-mail address / E-mail / E-mail

OTHER INFORMATION / AUTRES INFORMATIONS / OTRAS INFORMACIONES

How did you hear about this model of Nolangroup N-Com?
Comment avez-vous découvert ce modèle Nolangroup N-Com?
Como ha conocido este modelo de Nolangroup N-Com?

What do you mainly use your N-Com for (communication, music, phone, GPS, etc..)?
Quelle est votre principale utilisation du produit (communication, musique, téléphone, GPS, etc..)?
Como utiliza principalmente su sistema N-Com (comunicación, musica, movil, GPS)?

What brand - model of motorcycle do you ride? / Quelle marque - modèle de moto conduisez-vous? / Cual marca y modelo de moto conduce?

What is your favourite motorcycle magazine? / Quel est votre magazine moto préféré? / Cual es su revista de moto preferida?

USA

Forward to: / Envoyer a: / Enviar a:
CIMA INTERNATIONAL, INC.
1585 Beverly Court # 118 - Aurora, IL 60502